



AGENDA

Séances publiques sur
présentation du passe
sanitaire à l'accueil

Lundi 27 septembre

— 9h : Colloque du Prix
Olivier Lecerf : Comment
les industries culturelles
et créatives nous
humanisent.

— 15h : **Pierre Bégué**,
membre de l'Académie
de médecine : La
médecine scolaire.
Élections en séance.

— 18h : Signature de la
convention de la
Fondation C'Possible !
(grande salle des séances)

Mardi 28 septembre

— 10h : **Jean-David
Lévitte** : La
transformation
géopolitique du monde
depuis le 11 septembre
2001 (*Des académiciens
en Sorbonne, Grand
Amphithéâtre, Sorbonne*)



DÉPÔT D'OUVRAGE

Aucun dépôt d'ouvrage



LUNDI 20 SEPTEMBRE

La place de la France dans les essais cliniques à promotion industrielle

Yvon Lebranchu

membre de l'Académie de médecine

Les essais cliniques évaluent l'efficacité et la sécurité des thérapeutiques, médicaments ou actes médicaux chez l'homme. Ils présentent un double intérêt : médical en assurant un accès précoce aux thérapeutiques innovantes et en évaluant les bénéfices/risques pour le patient ; et scientifique en permettant de développer des concepts et d'identifier des cibles potentielles futures. Ils ont ainsi un double impact économique et médiatique. Ils sont déterminants pour les industriels et engendrent de nombreux emplois (18 000 emplois directs en dépendent en France), apportent des recettes importantes au budget des hôpitaux, contribuent au rayonnement de la médecine française dans le monde et assurent le maintien de l'expertise des professionnels de santé. Or, la France, premier pays de l'Union européenne il y a 10 ans, est en recul : les essais à promotion industrielle ont diminué de 16 % en 2016 par rapport à 2012. La France est désormais à la quatrième place européenne, derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne et n'occupe que le 5^{ème} rang pour les phases précoces, après la Belgique.

Les raisons de ce recul s'articulent autour de quatre axes. Le recul de l'industrie pharmaceutique française porte à la fois sur la production de médicaments issus des biotechnologies (bio production) et sur la découverte de nouveaux médicaments (innovation). La France, premier producteur de médicaments en Europe de 1995 à 2008, a reculé en 2016 à la quatrième place, loin derrière la Suisse, l'Allemagne et l'Italie et talonnée de près par l'Irlande. Cette diminution de la production (- 37 % entre 2004 et 2014) contraste avec ce qui se passe dans presque tous les pays voisins (+157 % en Suisse, +47 % en Allemagne, +62 % en Italie, + 94 % en Belgique). L'industrie pharmaceutique qui reste malgré tout le quatrième secteur exportateur français, dégageant 4 milliards d'euros d'excédent commercial en 2016, a pris avec retard le virage des biotechnologies, ce qui explique sa place réduite dans la production des biomédicaments alors que ceux-ci représentent 40% des nouveaux médicaments. L'outil industriel français est resté sur des médicaments matures et chimiques et n'a pas su capter la production de biomédicaments. Par ailleurs, les laboratoires français produisent trop peu de médicaments innovants. Pour pallier ce problème, des synergies doivent être renforcées entre la recherche fondamentale publique, les biotechs et les laboratoires pharmaceutiques. Cette dynamisation des interactions privé/public permettrait de nourrir les innovations de rupture, ainsi que les transferts technologiques public/privé et la circulation des hommes.

Les lourdeurs administratives pénalisent également la France dans le développement des essais cliniques. Les délais médians de réponse dépassent le plus souvent la base réglementaire de 60 jours. La réduction des délais est un objectif prioritaire de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité des Médicaments) et des CPP (Comité de Protection des Personnes). En France le délai moyen entre la première demande administrative et l'inclusion du premier patient est de 204 jours, contre 189 en Espagne et 139 en moyenne en Europe.

Par ailleurs, dans les essais internationaux impliquant la France, le nombre de patients inclus par protocole est inférieur en France à la moyenne mondiale et européenne. Or le nombre d'inclusions réparti par pays est terminé. Les inclusions sont concurrentielles. Un moins grand nombre d'inclusions se traduira par une moins bonne place des investigateurs français sur les publications.

Enfin, les investigateurs ont perdu les bénéfices qu'ils pouvaient tirer des essais cliniques à promotion industrielle pour leurs services ou leurs collaborateurs et la participation à des essais cliniques est peu reconnue par les institutions du monde de la recherche académique (CNU, HCERES). Le recul de la place de la France dans les essais cliniques à promotion industrielle n'est pas inéluctable. Restaurer la compétitivité de la France dans ce domaine est une nécessité dont ont conscience les pouvoirs publics comme l'attestent les déclarations récentes du président de la République sur le rôle stratégique des industries de santé. À l'issue de sa communication, Y. Lebranchu a répondu aux questions et observations que lui ont adressées **A. Vacheron, J. de Larosière, J. Baechler, G.H. Soutou, J.F. Mattei, M. Pébereau, J.D. Lévitte, J.C. Trichet, J.C. Casanova**. Article [▶](#), support [▶](#)

DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Un article de *Famille Chrétienne*, « **Mariage homosexuel, pilule, suicide assisté... Un texte inédit de Benoît XVI sort en Italie** », salue la parution le 16 septembre de *La vera Europa. Identità e missione* (Cantagalli, 264 p.), troisième volume d'un projet éditorial qui rassemble une sélection des textes du pape émérite **Benoît XVI**, préfacé par le pape François qui salue les analyses de Benoît XVI sur les conséquences en cascade de la séparation entre sexualité et fécondité [▶](#).

Dans sa chronique pour *Le Figaro* vendredi 17 septembre, **François d'Orcival** revient, à propos des poursuites engagées par la Cour de cassation à l'encontre de l'ancienne ministre de la santé Agnès Buzyn, sur la question des responsabilités de la justice et des politiques : « **Quand la politique et le droit mélangent les genres** » [▶](#).

Jeudi 9 septembre, **Jean-Claude Trichet** a donné une interview à David Jacquot pour *Écorama Boursorama* sur les politiques monétaires comparées en Europe et aux États-Unis [▶](#). Le même jour, il a prononcé un discours sur l'approfondissement de l'Union européenne lors de la réunion à Paris du Conseil d'Administration de la nouvelle agence européenne de rating Scope. Mardi 14 septembre, M. Trichet (en tant que Président de la Commission Trilatérale pour l'Europe) et les présidents des groupes américain et asiatique ont organisé un panel vidéo mondial sur le retrait des États-Unis d'Afghanistan. Le Général américain David Petraeus, ancien Directeur de la CIA, et l'ancien Secrétaire général de l'Otan Jaap de Hoop Scheffer y ont participé.

À SAVOIR

Jeudi 16 septembre, **Jacques de Larosière** a présenté à Villa Vigoni l'apport des travaux de l'économiste italien Fabrizio Saccomanni avec lequel il a travaillé près de 30 ans, en sa qualité de Directeur Général de la Banca d'Italia puis de ministre de l'économie du gouvernement Letta : **Our financial world : lessons to be learned from Fabrizio Saccomanni** [▶](#).

Les 9 et 10 septembre, J. de Larosière a participé à deux sessions de la Conférence EUROFI à Ljubljana : l'une sur la manière de réformer le pacte de stabilité et de croissance [▶](#), l'autre sur l'équilibre macro-économique souhaitable entre politique monétaire et politique budgétaire [▶](#). Samedi 11 septembre, lors de la commémoration du 30^{ème} anniversaire de la mort du Cardinal de Lubac, ancien membre de l'Académie, une messe a été célébrée par Mgr de Moulins-Beaufort, Archevêque de Reims, suivie d'une conférence au sujet de l'ouvrage *Surnaturel* (1946) récemment réédité par les Editions du Cerf (mai 2021) et commenté par M. Simon Icard. Jacques de Larosière a prononcé l'allocution d'ouverture [▶](#).

Reporté en raison de la pandémie, le colloque de la Fondation Charles de Gaulle, « **La souveraineté en question : la vision gaullienne à l'épreuve du présent** », s'est tenu mercredi 15 septembre à l'Institut de France, accueilli par le Chancelier **Xavier Darcos**. **Bernard Stirn** y a livré une communication (lue en son absence) intitulée : « **La souveraineté nationale existe-t-elle encore sur le plan juridique ?** » (programme [▶](#)).

Du 11 au 19 septembre, le Château de Goutelas a accueilli la première édition des « Résidences Adamas », premier programme européen de résidences pour chercheurs en droit créé sur une proposition de **Mireille Delmas-Marty** en partenariat avec le Conseil constitutionnel, l'Académie internationale des principes de Nuremberg, l'Association Internationale de Droit Economique et la Mission de recherche Droit et Justice [▶](#). Samedi 18 septembre, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du Château de Goutelas, lors des Journées européennes du patrimoine, a eu lieu l'inauguration de la Boussole des Possibles, une sculpture-manifeste conçue et réalisée par Mireille Delmas-Marty et Antonio Benincà.

À LIRE, À ÉCOUTER



Le *RAMSES 2022* (Dunod), l'ouvrage prospectif de référence qui chaque année propose les clés et repères pour décrypter les évolutions du monde, est paru. Intitulé **Au-delà du Covid**, il interroge « le monde d'après » autour de trois thématiques fortes : Sortir du Covid, La course à la puissance, et 30 ans après la chute, l'espace post-soviétique [▶](#). **Thierry de Montbrial**, directeur de l'ouvrage, présente « *Perspectives* » (entretien vidéo [▶](#)) et extrait du texte « **Multilatéralisme : au-delà du slogan** » [▶](#).



Jean Tulard et Marie-José Tulard cosignent dans le numéro de la *Revue Politique et Parlementaire* (n°199, avril-juin 2020) consacré à « l'insaisissable », « **Que reste-t-il aujourd'hui de la centralisation napoléonienne ?** ». Ils retracent l'histoire de la centralisation, la réforme de la décentralisation de 1982 et les réformes des collectivités territoriales. En dépit de la ratification de la Charte européenne de l'autonomie locale, l'héritage de Napoléon demeure dans l'unicité de la loi et la force de l'institution préfectorale.



Olivier Houdé publie *L'Intelligence* (Que sais-je ?, septembre 2021). Après les théories de Binet, Piaget et Kahneman, il présente une théorie de l'intelligence, tant humaine qu'artificielle, qui fait la part belle à l'inhibition créatrice et aux émotions telles que le doute, le regret et la curiosité. Une inhibition subtile qui est la clé de l'intelligence, celle qu'on éduque ou celle que l'on code.

Sur *Canal Académies*, **Jean-Robert Pitte** évoque son premier roman, *Dardanus, une âme forte au crépuscule de l'Empire* [▶](#) et « Atout prix » tend son micro à Elsa Bedos, lauréate du Prix Louis Cros 2020 pour sa thèse de sociologie sur les réformes de l'enseignement supérieur menées par l'Arabie saoudite à partir des années 2000 [▶](#).